

Les Archives départementales de Tarn-et-Garonne proposent aux établissements scolaires, institutions culturelles et collectivités une série d'expositions itinérantes sur panneaux.

Présentation

Les Archives départementales de Tarn-et-Garonne organisent régulièrement des expositions afin de mieux faire connaître l'histoire et le patrimoine du département au plus grand nombre. Après leur présentation dans les locaux des Archives, ces expositions sont aussi conçues pour voyager à la rencontre des publics.

Elles peuvent faire l'objet de prêts pour différents organismes :

- établissements scolaires
- collectivités locales
- musées
- bibliothèques
- associations

Faciles à transporter et à installer dans une salle d'exposition, au CDI du collège ou du lycée, ces expositions itinérantes se déclinent sous forme de panneaux et présentent des reproductions de documents d'archives, photographies, affiches, cartes postales, plans ... tous extraits des nombreux fonds des Archives départementales de Tarn-et-Garonne.

Modalités de prêt

S'assurer de la disponibilité de l'exposition auprès des Archives départementales en envoyant un [formulaire de réservation](#).

Conditions de prêt

- Le prêt d'exposition est gratuit.
- La durée du prêt est en principe de 15 jours et peut être prolongée selon la demande
- Le transport est à la charge de l'emprunteur

Sont disponibles

- [Les années 20 : promesse d'une vie meilleure ?](#)
- [Années 30 et 30 glorieuses](#)
- [Retirada : l'exil des républicains espagnols en Tarn-et-Garonne](#)
- [Tarn-et-Garonne : histoire d'un département \(1808-2008\)](#)
- [10 années de restauration du patrimoine mobilier en Tarn-et-Garonne](#)
- [La préfecture de Tarn-et-Garonne](#)
- [Calligraphie, la beauté d'écrire](#)

- [La laïcité en France](#)
- [À propos de l'Édit de Nantes](#)
- [14-18 : les étrangers en Tarn-et-Garonne](#)